

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

préalable à l'autorisation environnementale, relative au projet de remplissage hivernal de la retenue du Lescourroux depuis le Dropt

Il sera procédé, à la demande d'EPIDROPT, à une enquête publique unique de 31 jours, préalable à l'autorisation environnementale, relative au projet de remplissage hivernal de la retenue du Lescourroux depuis le Dropt, sur les communes de :

**En Dordogne :**

- EYMET.

**En Lot-et-Garonne :**

- SOUMENSAC, AGNAC, LA SAUVETAT DU DROPT, ROUMAGNE, MOUSTIER, ALLEMANS DU DROPT, MONTETON, PARDAILLAN, AURIAC SUR DROPT, ST PIERRE SUR DROPT, DURAS, BALEYSSAGUES.

**En Gironde :**

-TAILLECAVAT, COURS DE MONSEGUR, DIEULIVOL, MONSEGUR, LE PUY, ST SULPICE DE GUILLERAGUES, COUTURES, ROQUEBRUNE, NEUFFONS, MESTERRIEUX, LOUBENS, BAGAS, MORIZES, SAINT MARTIN DE LERM, LANDEROUET SUR SEGUR, CAMIRAN, LES ESSEINTES, CASSEUIL CAUDROT, GIRONDE SUR DROPT.

**du 03 septembre 2020 au 03 octobre 2020 à 17h00.**

Les pièces du dossier seront déposées en les communes de Soumensac, Eymet, la Sauvetat-du-Dropt, Duras, Monsegur, Loubens, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Un registre d'enquête, ouvert par le commissaire enquêteur, coté et paraphé par lui sera déposé en mairies de Soumensac, Eymet, la Sauvetat-du-Dropt, Duras, Monsegur, Loubens:, afin que chacun puisse consigner éventuellement ses observations sur ces derniers ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur au siège de l'enquête :

**EPIDROPT  
A l'attention de M. le commissaire enquêteur  
23 Avenue de la bastide  
24 500 Eymet**

Les courriers et documents transmis seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier, document réceptionné après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr) pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la Direction Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-enquetepublique@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-enquetepublique@lot-et-garonne.gouv.fr) à l'attention du commissaire enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés aux registres.

**Le public veillera à respecter les gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation physique. Le port du masque se fera conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.**

M. Michel CHABRIER, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

**MAIRIE DE MONSEGUR (33) : Jeudi 03 septembre 2020 de 9 h. à 12 h.**

**MAIRIE D'EYMET (24) : Vendredi 04 septembre 2020 de 14 h. à 17 h.**

**MAIRIE DE DURAS (47) : Mardi 08 septembre 2020 de 9 h. à 12 h.**

**MAIRIE DE LOUBENS (33) : Lundi 21 septembre 2020 de 15 h. à 18 h.**

**MAIRIE DE SOUMENSAC (47) : Mercredi 23 septembre 2020 de 14 h. à 17 h.**

**MAIRIE DE LA SAUVETAT DU DROPT (47) : Vendredi 25 septembre 2020 de 9 h. à 12 h.**

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la Direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne, en mairies de Soumensac, Eymet, la Sauvetat-du-Dropt, Duras, Monsegur, Loubens et sur le site internet des services de l'État en Lot-et-Garonne.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation environnementale, prononcée par la préfète de Lot-et-Garonne. Les personnes à contacter pour obtenir plus de renseignement sur le présent dossier sont : EPIDROPT, 23 avenue de la Bastide, 24500 EYMET, Tél : 05 53 57 53 42.